

Compte-Rendu du Conseil Municipal du Jeudi 05 mars 2020

Etaient présents : Jean-Yves BRUNELLA, Cyril BLANCHOT, Claude GARNERET, Jacqueline JEANNENOT, Hervé JEANNENOT, Michel VALET, Séverine VOIDEY, Annie ANDRE

Absents excusés : Sophie LEPARLIER, Patrick AMIOTTE

Secrétaire de séance : Séverine VOIDEY

1) Délibération n° 03/2020 : Lotissement : Approbation du CG 2019

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2019

La balance générale de l'exercice 2019 s'établit comme suit :

Dépenses d'investissement	300 661,30 €
Recettes d'investissement	290 179,67 €
Déficit	- 10 481,63 €
Dépenses de fonctionnement	341 526,43 €
Recettes de fonctionnement	346 261,30 €
Excédent	4 734,87 €

En conséquence,

- le déficit global d'investissement de clôture s'élève à : - 10 481,63 €

- l'excédent global de fonctionnement de clôture s'élève à : 4 734,87 €.

Voix POUR : 8 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

2) Délibération n° 04/2020 : Lotissement : Vote du Compte Administratif 2019

Le premier adjoint présente le compte administratif 2019.

Le Maire n'a pas pris part au vote.

Après avoir pris connaissance des documents, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2019

Voix POUR : 7 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

3) Délibération n° 05/2020 : Eau et Assainissement : Approbation du CG 2019

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2019

La balance générale de l'exercice 2019 s'établit comme suit :

Dépenses d'investissement	7 489,34 €
Recettes d'investissement	13 954,16 €
Excédent	6 464,82 €
Dépenses de fonctionnement	63 056,86 €
Recettes de fonctionnement	56 634,38 €
Déficit	- 6 422,48 €

En conséquence,

- l'excédent global d'investissement de clôture s'élève à 6 464,82 €

- l'excédent global de fonctionnement de clôture s'élève à 2 001,96 €

Voix POUR : 8 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

4) **Délibération n° 06/2020 : Eau et Assainissement : Vote du Compte Administratif 2019**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2019

Le Maire n'a pas pris part au vote.

Après avoir pris connaissance des documents, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2019

Voix POUR : 7 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

5) **Délibération n° 07/2020 : Commune : Approbation du CG 2019**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2019

La balance générale de l'exercice 2019 s'établit comme suit :

Dépenses d'investissement	244 606,88 €
Recettes d'investissement	270 372,95 €
Excédent	25 766,07 €
Dépenses de fonctionnement	189 600,24 €
Recettes de fonctionnement	400 602,18 €
Excédent	211 001,94 €

En conséquence,

- le déficit global d'investissement de clôture s'élève à - 111 232,18 €
- l'excédent global de fonctionnement de clôture s'élève à 953 536,78 €

Ces résultats sont conformes avec ceux retracés dans le compte de gestion du receveur.

Après avoir pris connaissance des documents, les membres du Conseil :

- approuvent le compte administratif 2019
- constatent la conformité des comptes avec les résultats issus du compte de gestion du receveur.

Voix POUR : 8 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

6) **Délibération n° 08/2020 : Commune : Vote du Compte Administratif 2019**

Le premier adjoint présente le compte administratif 2019.

Le Maire n'a pas pris part au vote.

Après avoir pris connaissance des documents, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2019

Voix POUR : 7 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

7) Délibération n° 09/2020 : Commune : Taux communaux d'imposition 2020

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal vote pour l'année 2020 les taux communaux suivants :

- Taxe foncière (bâti)..... 5,45 %
- Taxe foncière (non bâti)..... 7,72 %

Le taux de la taxe d'Habitation reste à 9,34 % comme en 2019. Conformément à la réforme fiscale, ce taux est gelé et n'est donc pas soumis au vote.

Voix POUR : 8 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

8) Délibération n° 10/2020 : Lotissement : Vote du Budget Primitif 2020

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2020 à savoir :

<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Total dépenses : 314 565,34 €	Total dépenses : 311 142,93 €
Total recettes : 314 565,34 €	Total recettes : 311 142,93 €

Voix POUR : 8 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

9) Délibération n° 11/2020 : Eau et Assainissement : Vote du Budget Primitif 2020

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2020 à savoir :

<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Total dépenses : 53 870,77 €	Total dépenses : 220 814,56 €
Total recettes : 53 870,77 €	Total recettes : 220 814,56 €

Voix POUR : 8 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

10) Délibération n° 12/2020 : Commune : Affectation des résultats

A la clôture de l'exercice 2019, le résultat comptable à affecter s'élève à la somme de : 953 536,78 €.

Le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de 519 319,06 € au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » en couverture du déficit d'investissement de clôture.

Le solde, soit la somme de 434 217,72 €, est repris au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté ».

Voix POUR : 8 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

11) Délibération n° 13/2020 : Commune : Vote du Budget Primitif 2020

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2020 à savoir :

<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Total dépenses : 227 177,64 €	Total dépenses : 703 319,06 €
Total recettes : 797 227,72 €	Total recettes : 703 319,06 €

Reconnaît un excédent de fonctionnement de 570 050,08 €

Voix POUR : 8 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

13) Délibération n° 14/2020 : Approbation du dossier de Marché : Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement secteur du Prahier - Grande Rue

Le Maire présente le résultat de la procédure adaptée et le compte rendu établi lors de la commission d'appel d'offres.

Ce projet est estimé globalement à 271 215,60 euros toutes taxes comprises et se décompose comme suit :

* Travaux faisant l'objet du marché à procédure adaptée	201 825,00 € HT.
* Maîtrise d'œuvre	10 800,00 € HT.
* Repérage, marquage, piquetage des réseaux existants (estimé)	3 000,00 € HT
* Essais de conformité	4 139,00 € HT
* Levé topographique	2 200,00 € HT
* Recollement	3 600,00 € HT
* Dématérialisation	85,00 € HT.
* Publicité (La Terre de Chez Nous)	364,00 € HT.
TOTAL	226 013,00 € H.T.
	Soit 271 215,60 € T.T.C.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve le choix de la commission d'appel d'offres en retenant la société SOGEA de Baume Les Dames (25110) pour exécuter les travaux du réseau d'assainissement secteur du Prahier - Grande Rue.

- précise que le financement prévisible de l'opération sera le suivant :

* Fonds libres :	45 202,60 € (TVA)
* Subvention Département :	56 503,25 € (estimé 25 %)
* Subvention Agence de l'Eau :	79 104,55 € (estimé 35 %)
* Emprunts :	90 405,20 €

- autorise le maire à signer le marché avec la Société SOGEA de Baume Les Dames (25110) ainsi que toutes les pièces contractuelles s'y rapportant y compris les éventuels avenants nécessaires au bon déroulement des travaux.

Monsieur Cyril BLANCHOT n'a pas pris part au vote.

Voix POUR : 7 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

Séance levée à 21h05